

MURMURE

-FACE À LA PRISON, UN MURMURE NE SUFFIT PAS-

Murmure est un journal a périodique diffusé devant la maison d'arrêt d'Angers.

Murmure veut briser le silence de la taule à Angers... haut et fort !

Mai 2010 - n°3

LES ALTERNATIVES À L'ENFERMEMENT

LE BRACELET ÉLECTRONIQUE ET LE RÉGIME DE SEMI-LIBERTÉ sont souvent présentés comme des alternatives à l'enfermement. Cependant ces deux dispositifs s'appliquent uniquement aux très courtes peines, ou aux personnes en fin de peines. Et sous les illusions de désengorger des prisons archi-pleines, éviter le ferme, et faciliter la réinsertion, se cachent l'étendue du contrôle des individus et le renforcement du système répressif. Certes ces dispositifs permettent de voir plus sa famille et ses amis, et donc maintenir des liens et les reconstruire. Certes ils permettent également de sortir de ces quatre murs pourris. Mais si on se penche sur ces dispositifs mis en place depuis une grosse dizaine d'années il y a bien des choses à redire.



PLUSIEURS TÉMOIGNAGES CRITIQUENT L'ARBITRAIRE DE CES DISPOSITIFS. L'arbitraire, une des armes de l'administration pénitentiaire pour octroyer un droit comme une faveur, et l'enlever comme une nouvelle condamnation. La semi-liberté et le bracelet sont le bâton et la carotte présentés aux prisonniers qui ont légitimement besoin de sortir de la taule. Les chiffres montrent que l'augmentation du nombre de personnes sous les régimes de semi liberté ou avec le bracelet, tout comme la création de nouvelles prisons, n'ont pas fait baisser le chiffre de surpopulation des prisons. Bien au contraire, les peines se sont rallongées, et les condamnations pour du ferme sont plus fréquentes avec notamment les peines planchers, et le principe de tolérance zéro.

DE PLUS CES PEINES SONT BASÉES SUR LE PRINCIPE que le prisonnier pour en bénéficier se doit de travailler. Mais quand est il pour celui qui ne trouve pas de travail, et ceux qui n'ont pas envie de se faire exploiter. De plus là aussi l'administration pénitentiaire a un

droit de regard sur le travail trouvé. L'idée au final est de remplacer le maton derrière la porte par un maton dans notre tête, nous dictant nos faits et gestes, nos horaires et envies. Si l'administration décide que celui-ci est défaillant c'est directement retour aux murs crasseux, et passage devant le juge. Bref le message est clair : « tu veux sortir : travaille, range toi aux demandes d'un système qui t'écrase et te veux docile... puis on verra. »

En dehors des murs l'enfermement s'étend et se banalise. Une société carcérale reste une société carcérale, et une peine reste une peine. Brisons donc les murs et pas seulement !

LA SEMI-LIBERTÉ À ANGERS

SUR ANGERS DEPUIS FIN JANVIER UN CENTRE DE SEMI-LIBERTÉ a ouvert. Il a fait la une plusieurs fois des journaux locaux, l'administration pénitentiaire se vantant de son nouveau joujou, les journalistes n'ont pas essayé d'enquêter plus en avant. Pas un mot sur le taux d'occupation de la maison d'arrêt qui n'a pas changé, sur les procédures disciplinaires abusives, sur les places qui restent vacantes alors qu'à l'intérieur de nombreuses demandes sont en attente.

UN TEXTE INTITULÉ « LA "SEMI-LIBERTÉ" N'EXISTE PAS » diffusé fin janvier sur plusieurs sites comme nantes.indymedia.org apporte une critique du régime de semi-liberté. plusieurs tags faits sur le centre de semi-liberté et aux abords de la prison et du tribunal y sont revendiqués. Tout comme une série de tags et de petits sabotages réalisés sur différentes entreprises ayant travaillé pour la réalisation de ce chantier et s'étant enrichies sur le dos des prisonniers : adao (architecte rennais), dionneau, vallée atlantique, SMAC et PARIVAL.

BRÈVES :

Caisse de solidarité

Le savez vous? Sur Angers, il existe une caisse de solidarité, celle-ci permet d'aider les personnes qui ont affaire à la justice. Cette caisse est alimentée grâce à la «cantine» végétarienne à prix libre. Pour discuter de tout ça et/ou les aider, n'hésitez pas à aller y cuisiner/manger, c'est tous les vendredi à 12H30 (préparation du repas à partir de 10H30) à l'étincelle (26 rue maillé).

Suicides...

Le 23 février, un mineur originaire d'Angers s'est suicidé à l'EPM d'Orvault (établissement pénitentiaire pour mineur près de Nantes). Quelques jours avant un mineur de 15 ans et demi se suicidait à la maison d'arrêt de Rouen. Entre le 1er janvier et début mai c'est 40 personnes qui ont trouvé la mort dans les prisons en France. Comme on le disait dans le premier numéro de murmure : on ne se suicide pas en prison, on est suicidé.

... et réactions

Pour ce suicide des tags ont été faits à Orvault, on a pu lire : « suicide à l'EPM, Etat assassin, mairie complice », « feu à l'EPM », « crève la taule ».

Sur Angers, quelques jours après la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) a été taguée « l'EPM tue ». Derrière le tribunal un autre tag « la justice tue » a été vu, et près de la prison : « l'état enferme, l'état tue », « solidarité », et « ce monde est une prison, déchaînons nous ! ». (source nantes.indymedia.org)

L'ASSOCIATION « FAITES LA LUMIÈRE EN DÉTENTION »

À chaque numéro de Murmure, nous présenterons une association.

L'ASSOCIATION FUT CRÉÉE À LA MÉMOIRE de toutes les personnes décédées en prison. Elle a pour objet de soutenir les familles et les proches de détenus et détenues dans leur droits fondamentaux ainsi que d'informer l'opinion publique et les pouvoirs politiques sur la situation de détention et des décès.

LE SOUTIEN PEUT ÊTRE MORAL ET ADMINISTRATIF qu'il s'agisse de la perte d'une personne détenue, ou si une personne rencontre des difficultés dans tout centre d'enfermement français. L'asso fait ainsi des permanences à la sortie des parloirs devant les lieux de détention, et use de tous les moyens possibles (conférence de presse, manif, soirées d'info) pour diffuser les informations qu'elle a.

SI L'ASSOCIATION PEUT PROPOSER D'AUTRES ALTERNATIVES aux pouvoirs publics en ce qui concerne la détention, elle n'hésite pas non plus à se porter partie civile lorsqu'elle le juge nécessaire pour défendre les intérêts de ses adhérents, ou pour défendre ses buts. Les 8 et 9 mai, l'association organise des discussions et une manifestation à Lyon (plus d'info sur leur site).

**Contact : F.L.D. C/O: C.C.O., 39, rue Georges Courteline 69100 Villeurbanne
Tel: 04.72.00.80.57/ 06.21.13.62.29 - lumieredetention@gmail.com**



BRÈVES :

Messa-G

Le génépi qui est une association aidant les détenus dans leur boulot scolaire à l'intérieur, va faire une émission de radio hebdomadaire. Le principe de « messa-G » est simple les détenus peuvent écrire des lettres et les transmettre aux génépistes, qui les liront à l'antenne les mardis à 17H sur radio g (101.5 fm à Angers). Les proches peuvent laisser des dédicaces en laissant des messages sur le répondeur les Lundis de 17h à 18h au 02.41.60.44.44, ou par courrier Radio-G - GENEPI, 160 Avenue Pasteur 49100 Angers.

L'Envolée

Le nouveau numéro du journal anticarcéral « l'envolée » est sorti. Vous pouvez nous le demander quand on diffuse murmure. Mais vous le trouverez également à la librairie associative Les Nuits Bleues (21 rue maillé à Angers).

Une nouvelle prison à Angers

L'administration pénitentiaire a annoncé son prochain plan prison... Par vague successive elle annonce l'ouverture de nouvelles taules. Entre 2015 et 2020 c'est une vingtaine de nouvelles prisons qui sortiront de terre. Dans le lot une nouvelle taule sera construite dans l'agglomération angevine... elle est censée remplacer l'actuelle... Nous en parlerons dans un prochain numéro !

ANNONCES

MURMURE à venir

On voudrait consacrer un prochain numéro sur le travail en prison... si vous avez des infos des témoignages, n'hésitez pas à nous écrire sur notre mail. Si vous voulez réagir, et écrire n'hésitez pas non plus.

FAITES PASSER LE MURMURE PARTOUT



ERRATUM : dans le précédent numéro on vous avait parlé de l'ARPPPI, les contacts de l'arppi ont changé : Catherine : 06.66.95.09.89 et le site internet <http://www.arppi.info>

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes des personnes d'Angers qui nous sentons concernées par la prison et ces incidences sur les personnes incarcérées, et leurs proches.

Nous pensons que la critique de la prison ne se limite pas à ses murs, mais aussi à la société qui les construit, basée sur les dominations, l'exclusion, et le contrôle.

Nous ne faisons partie d'aucune organisation ou association.

Si cette feuille d'infos vous intéresse, vous questionne, vous donne envie d'y participer, si vous voulez recevoir les anciens numéros n'hésitez pas à nous écrire : guillotine@boum.org

ET PUIS FAÎTES LA CIRCULER À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR !!!